

Lors du décès de mon époux , Monsieur Pierre  
 , le 4 février 2023 , j'ai contacté mon  
assurance Malakoffhumanis pour bénéficier du  
contrat obsèques souscrit.

Mes demandes pour avoir connaissance du contrat  
et pour obtenir le montant disponible sont restées  
vaines. Malakoffhumanis s'est obstinément refusé à  
me communiquer ces informations.

Par contre leurs services m'ont dirigée vers un  
prestataire funéraire alors que j'avais déjà  
selectionné une entreprise de Pompes Funèbres de  
mon choix.

Tous ces éléments ont été extrêmement perturbants  
dans un moment si difficile . Au lieu de simplifier mes  
démarches par la signature d'un contrat obsèques , je  
me suis retrouvée confrontée à des difficultés  
supplémentaires.